

LES NOUVEAUX BÉNÉVOLES

l'avenir de la participation à la société civile

De Jakub Samochowiec, Leonie Thalmann, Andreas Müller



Impressum

Les nouveaux bénévoles – l'avenir de la participation à la société civile

Auteurs

Jakub Samochowiec, Leonie Thalmann,
Andreas Müller

Rédactrice

Anja Dilk

Relecture

Supertext

Mise en page/illustration

Joppe Berlin

GDI Research Board

David Bosshart, Karin Frick,
Marta Kwiatkowski, Stefan Breit, Sarah Haag

Direction de projet –

Fédération des coopératives Migros

Cornelia Hürzeler,
Responsable de projet affaires sociales,
Direction des affaires culturelles et sociales

© GDI 2018

Éditeur

GDI Gottlieb Duttweiler Institut
Langhaldenstrasse 21
CH-8803 Rüschlikon
Zürich Telefon +41 44 724 61 11
www.gdi.ch

Mandaté par

Direction des affaires culturelles et sociales
Fédération des coopératives Migros

Josefstrasse 214

8031 Zurich

Tél. +41 44 277 22 19

Le Pour-cent culturel Migros est un engagement volontaire de Migros, inscrit dans ses statuts, et qui plonge ses racines dans le sens de responsabilité du groupe à l'égard de la société. Il s'engage à fournir à la population un large accès à la culture et à la formation, à donner aux gens la possibilité de réfléchir à la société et de contribuer aux changements sociaux, économiques et culturels. Les piliers de l'engagement de Migros sont la culture, la société, la formation, les loisirs et l'économie.

www.pour-cent-culturel-migros.ch

Au service des affaires sociales, nous favorisons la cohésion sociale en Suisse. Nous donnons des impulsions et proposons des modèles et des solutions qui répondent aux défis sociétaux. La cohésion sociale est au centre de notre politique d'encouragement.

www.pour-cent-culturel-migros.ch/societe

MIGROS
pour-cent culturel

Table des matières

- 02 Avant-propos**
- 04 Résumé**
- 08 Introduction**
- 12 Définition**
 - > 3 axes éventuels
- 14 La société civile fait sens**
 - > Autonomie – la société civile a besoin d’espaces libres
 - > Liens sociaux – la quête de sens est aussi une affaire de contexte social
 - > Efficacité – pouvoir faire une différence
- 43 Accès – les bonnes intentions ne suffisent pas**
 - > Plateformes – l’âge d’or de la participation à la société civile
- 52 Attribution de fonctions à l’Etat et au marché**
 - > Etat – garant de la cohésion sociale
 - > Marché – et ça, c’est à vendre?
- 57 Facteurs Push et Pull – comment l’Etat, le marché et la société civile se répartissent les fonctions**
- 59 Etat, marché et société civile – un jeu à somme nulle?**
 - > L’hypothèse de concurrence
 - > Hypothèse de symbiose
 - > Vérification empirique des hypothèses
- 69 Digression: nouveaux espaces libres**
- 71 Conclusion**
 - > Plus que des pompiers
 - > Utiliser les espaces libres
 - > Les outils numériques facilitent la participation
- 75 Mieux promouvoir la société civile: les points essentiels**
- 78 Digression: Engagement politique de la société civile: sur la voie d’une «nouvelle milice»?**
 - > L’essence de la milice
 - > Que faire? Discussions au sujet d’éventuelles solutions
 - > Aperçu: l’engagement politique du futur
- 87 Experts**

Avant-propos



Cornelia Hürzeler

*Responsable de projet affaires sociales
Direction des affaires culturelles et sociales
Fédération des coopératives Migros*

Depuis 150 ans, la Suisse moderne repose sur le principe de subsidiarité. Ce « contrat social » est ancré dans la Constitution fédérale de 1848. Il régit l'interaction entre l'État, le marché et la société civile et renforce l'autodétermination et la responsabilité individuelle.

Ainsi, le modèle politique, sociétal et social suisse s'appuie sur l'engagement bénévole de la population. Les gens s'engagent pour la communauté, prennent des responsabilités envers autrui et apportent ainsi une plus-value à la société. Ils le font, par exemple, sous la forme d'un engagement bénévole dans une troupe de théâtre, en tant que bénévole pour la Croix-Rouge, entraîneur d'une équipe de football, femme politique dans sa commune, bénévole chez les pompiers, en participant à des sciences citoyennes ou comme rédacteur sur Wikipedia.

En Suisse, le bénévolat et la société civile ne sont pas considérés comme une opposition à l'État, mais bien comme un facteur complémentaire, au mieux comme un correctif et un lieu d'innovation. Alors que l'État est chargé, en premier lieu, de l'application des bases légales, la force d'innovation générant de nouveaux élans réside souvent dans la société civile. Le rôle de l'engagement de la société civile ne se réduit pas à substituer au manque de ressources des pouvoirs publics mais bien de prendre une part active dans l'organisation de la mutation sociale. Si nous revenons sur 300 ans d'histoire associative, nous remarquons que nombre de prestations aujourd'hui fournies par les pouvoirs publics sont le fruit d'initiatives de la société civile.*

Le bénévolat fait partie de notre biographie, il nous accompagne tout au long de notre vie. Et même lorsque nous ne sommes pas en mesure de nous engager personnellement, nous profitons du fait que d'autres assument cette responsabilité. Il n'existe aucun domaine de la vie en Suisse qui ne soit pas influencé de manière significative par le bénévolat, le travail associatif et le système de milice.

Toutefois, les grandes tendances, telles que la flexibilité, l'individualisation ou encore la mobilité, modifient la manière dont nous nous engageons en faveur de la société. Les motivations évoluent : alors que les demandes d'engagements à court terme et non contraignants sont en progression, on revendique toujours davantage le droit à la cogestion et à la codécision. Les champs d'application des bénévoles se transforment également dans le cadre de la digitalisation.

À l'avenir aussi, nous aurons besoin d'hommes et de femmes qui agissent de manière solidaire, qui ont confiance et qui prennent des responsabilités. Les « nouveaux bénévoles » souhaitent être impliqués davantage dans le processus de décision, non seulement sur le fond mais également sur la forme. Ils désirent s'organiser eux-mêmes, faire l'expérience de leur propre efficacité et organiser leur environnement d'égal à égal avec d'autres.

La complexité des défis sociétaux est en constante augmentation, les questions s'y rapportant doivent être abordées dans une perspective plus large. C'est pourquoi il est d'autant plus nécessaire de créer de

nouveaux partenariats entre société civile, pouvoirs publics et marché – les questions globales actuelles, telles que la digitalisation, le changement démographique, New Work ou encore le changement climatique, doivent être abordées ensemble. Il faut donc mener une discussion sur la question de savoir qui peut ou doit assumer quelles tâches et sur la façon dont les exigences hégémoniques peuvent être transformées afin qu'une culture de coopération reposant sur la participation, le partenariat d'égal à égal et la confiance s'établisse.

Afin d'encourager et de promouvoir la société civile, le Pour-cent culturel Migros, Service des affaires sociales, a chargé le GDI de réaliser la présente étude. Le débat sur la façon dont un engagement et un bénévolat socialement pertinents peuvent être organisés, perdurer et demeurer aptes à affronter les défis de l'avenir est ainsi lancé et se poursuit.

* Schumacher, Beatrice (2017): Vereine in der Schweiz – die Schweiz und ihre Vereine. www.vitaminb.ch/publikationen.

Résumé

La société civile est indispensable au fonctionnement de la Suisse. Les associations, les organisations à but non lucratif et les réseaux informels assument des tâches et des responsabilités sociales importantes. La collaboration des citoyens a aussi de nombreux effets secondaires positifs. La mise en réseau volontaire de la société est un lubrifiant social et une base pour le fonctionnement du marché et de l'Etat. Ainsi, la confiance entre habitants est plus répandue dans les communes ayant une grande densité d'associations, l'économie y croît mieux et on y enregistre moins d'actes de vandalisme.

Les formes de la participation à la société civile sont actuellement en pleine évolution. Jusqu'à présent, cette dernière se développait fortement autour d'institutions formelles, comme les associations et les organisations. Mais aujourd'hui, la disposition à s'engager dans des structures aussi rigides diminue, sans doute à cause de la flexibilité accrue de nos vies. Celle-ci est d'abord géographique: nous sommes plus mobiles et le rapport au local s'efface. Mais elle est aussi biographique: dans notre société aux options infinies, nous avons une multitude de possibilités pour organiser notre existence. Par conséquent, nous avons tendance à être effrayés par les engagements à long terme. Et cela ne fera que s'accroître dans le monde de demain.

Comment se présentera alors la société civile? C'est sur cette question que s'est penchée l'étude «Les nouveaux bénévoles – l'avenir de la participation à la société civile». L'analyse permet également de tirer des conclusions sur les possibilités de positionnement constructif qui s'offrent aux institutions existantes – surtout celles qui perdent des membres – en matière de «nouveaux bénévoles».

En général, les bénévoles s'engagent dans la société civile, car ils sont poussés par une envie d'agir. Mais d'où vient-elle? Dans notre étude,

nous distinguons trois facteurs: «autonomie», «liens sociaux» et «efficacité».

Autonomie: la société civile a besoin d'espaces libres. Il peut s'agir d'espaces physiques, comme les friches urbaines qui sont transformées en jardins communautaires ou en établissements culturels, ou d'espaces virtuels. L'Etat peut s'assurer que ces espaces libres soient hors de portée du marché (mot-clé: «neutralité du Net»), même s'il les limite souvent lui-même avec des régulations et un manque de confiance.

Il est donc nécessaire d'adopter une culture de l'erreur constructive et d'avoir davantage confiance. L'Etat, les fondations, les organisations d'intervention et la société dans son ensemble doivent apprendre à accepter les risques, les ratés ainsi que les dysfonctionnements. L'Etat peut aussi agir dans une certaine mesure pour renforcer la confiance au sein d'une société. La recherche nous montre notamment qu'un meilleur niveau de formation accroît la confiance entre les citoyens, tandis que le jugement individuel porté sur les bénéficiaires de prestations sociales sape la confiance entre les individus. La mise en réseau et la coopération numérique présentent ainsi un potentiel pour favoriser la confiance. Néanmoins, personne ne sait encore dans quelle mesure les profils, évaluations ou identifiants en ligne renforceront vraiment la confiance mutuelle ou accentueront seulement le contrôle et la peur.

Liens sociaux: la plupart des engagements dans la société civile commencent au niveau local, qui est toutefois actuellement en recul dans la majorité des pays européens. Les opportunités pour commencer à s'engager et à participer se raréfient. Il faut donc combiner le local à un cadre référentiel plus vaste, comme les appartenances nationales ou globales. Les actions nationales ou internationales ne doivent pas faire perdre le local de vue, tandis que les acteurs

locaux doivent regarder plus loin que le bout de leur petit cadre.

Etant donné que la recherche de sens est un processus collectif, elle doit tout particulièrement se manifester lorsque l'individu s'inscrit dans quelque chose de plus vaste. Les rituels et les traditions donnent par exemple à un individu le sentiment de faire partie de quelque chose de plus grand, ils véhiculent une sensation d'appartenance et apportent un sens à nos actions. Lorsque les communes traitent leurs habitants comme des clients, elles affaiblissent ce sentiment.

En raison de l'individualisation dominante, nous avons de plus en plus de difficultés à nous engager au sein d'un groupe social, mais ressentons malgré tout un besoin d'appartenance. Notre étude révèle toutefois que l'individualisation n'est pas aussi mauvaise que sa réputation le donne à croire. Nous discutons ainsi de la meilleure possibilité d'unir individualité et appartenance, par exemple avec des coopérations limitées dans le temps, sur la base de projets, avec des collaborations en groupes dont les membres assument différents rôles en fonction de leurs compétences et intérêts et définissent ensemble des règles communes. Un élément demeure décisif: l'individu doit être intégré à la communauté et pouvoir y participer. Le travail bénévole moderne ne va pas sans participation.

Efficacité: l'utilité se manifeste lorsqu'un individu a le sentiment de faire la différence. Nous parlons alors d'efficacité vécue. Les bénévoles ont une sensation d'efficacité lorsqu'ils peuvent participer aux décisions relevant du «pourquoi», c'est-à-dire des objectifs, et pas seulement du «comment», la manière d'atteindre ces objectifs. Le «pourquoi» peut être perdu de vue, surtout lorsque les bénévoles exécutent des tâches administratives. Ces dernières peuvent donc aussi être confiées au marché. Par ailleurs, les bénévoles devraient être confrontés à des

missions qui présentent un défi et un potentiel d'apprentissage, sans quoi la routine pourrait miner le sentiment d'utilité.

L'accessibilité de l'engagement et de la participation revêt également une importance majeure en matière d'engagement social. Bon nombre de personnes ne s'impliquent pas car elles ne savent pas où le faire. La mise en réseau est ainsi capitale et rendue plus facile grâce à Internet. Les articles Wikipédia, les vidéos YouTube, les commentaires sur les forums ou encore les classements en ligne: le Web 2.0 nous plonge dans un âge d'or de la participation sociale au niveau numérique. Les plateformes numériques facilitent aussi la coopération dans le monde réel.

Notre étude fournit un aperçu systématique des plateformes favorisant la coopération. Nous déterminons s'il existe des offreurs et des demandeurs de prestations clairement définis. Internet a brouillé la distinction classique entre expéditeur et destinataire. En conséquence, il semble logique de se libérer numériquement de la différenciation classique entre les personnes qui aident et celles qui reçoivent l'aide, au profit d'une participation auto-organisée.

L'objectif principal de l'étude est de savoir quelles tâches seront à l'avenir réalisées par la société civile. Nous observons la société civile dans son interaction avec l'Etat et le marché et il est donc important de comprendre quelles missions sont assumées par ces deux acteurs.

L'Etat prend en charge les missions qu'il estime nécessaires pour tous les membres de la société, comme l'enseignement ou la santé. Le progrès a toutefois transformé un nombre croissant de tâches en nécessité. Plus les possibilités sont nombreuses, plus la nécessité augmente. L'enseignement n'a par exemple pas toujours été considéré comme une nécessité. L'Etat couvre ainsi de plus en plus de nécessités pour

assurer la cohésion sociale. Le marché, lui, exécute des tâches lorsqu'elles sont rémunérées et que les prestations peuvent être facturées. La quantification numérique du monde permet de mesurer avec précision un plus grand nombre de choses. Cela permet aussi de facturer et de rémunérer plus de tâches. Pourquoi laisser quelqu'un habiter chez soi gratuitement lorsqu'on peut obtenir une rétribution par le biais d'Airbnb?

En matière de répartition des tâches entre l'Etat, le marché et la société civile, la discussion part souvent d'une situation de concurrence. Si l'Etat assume une mission, la société civile n'a plus besoin de s'en charger. Intuitivement, il semble correct qu'un Etat fort puisse faire diminuer la responsabilité personnelle de ses citoyens, tandis qu'un Etat faible favoriserait l'organisation autonome de la société civile. Lorsque l'Etat offre une aide sociale importante, on observerait un volontariat moins marqué dans le domaine social. Mais une analyse statistique de plusieurs pays européens a montré qu'un Etat fort, au vu de ses dépenses sociales, s'accompagne souvent d'un engagement social important. L'idée d'une concurrence entre les acteurs que sont l'Etat, le marché et la société civile n'est soutenue par aucune preuve empirique.

A l'avenir, nous nous attendons à ce que le marché assume un nombre croissant de missions. Beaucoup de tâches aujourd'hui réalisées par des bénévoles seront alors effectuées par des robots. Cela ne pose pas de problème tant que la société civile n'est pas perçue comme une somme de main-d'œuvre gratuite, c'est-à-dire presque comme des robots. Les mentalités doivent évoluer.

Plutôt que d'évoquer un «bénévolat», il faudrait parler de «participation». Cette dernière ne fait pas la distinction entre les personnes qui aident et celles qui bénéficient de l'aide. Il n'existe plus que des participants qui abordent ensemble des problèmes ou

explorent des espaces libres et discutent d'objectifs en commun au lieu de réaliser des tâches données. La participation ne se laisse pas déléguer facilement au marché ou à des robots. En ce sens, l'exploration d'espaces libres ne suit pas la logique concurrentielle: elle se lance en quête de potentiels et ne cherche pas à résoudre des dysfonctionnements. Une telle orientation est plutôt portée par la pensée «nous pourrions faire quelque chose ici» que par «quelqu'un doit faire quelque chose ici», comme c'est souvent le cas avec les dysfonctionnements.

Les nouveaux bénévoles sont davantage axés sur le potentiel et la participation. Ils veulent prendre part à la discussion et ne pas se contenter uniquement de l'exécution. Les outils numériques nous donnent la possibilité de revoir notre compréhension de la participation. La distinction entre personnes qui aident et personnes qui ont besoin d'aide est ainsi supprimée. Pour que la participation réussisse, les acteurs établis doivent néanmoins céder le contrôle. En effet, l'entrée dans des espaces libres ne va jamais sans risques.

© GDI 2018

Éditeur

GDI Gottlieb Duttweiler Institut

Langhaldenstrasse 21

CH-8803 Rüschlikon / Zürich

Tél. +41 44 724 61 11

info@gdi.ch

www.gdi.ch

Mandaté par

Fédération des coopératives Migros

Direction des affaires culturelles et sociales

Josefstrasse 214

8031 Zurich

Tél. +41 44 277 22 19

info-societe@mgb.ch

www.pour-cent-culturel-migros.ch/societe